



Annulation (toutes cause justifiées)
Option : Annulation avec motif sans justificatif

GARANTIES	PLAFONDS	FRANCHISES
Garanties ANNULATION (toutes causes justifiées) :		
Motif médical	20 000 € / personne 100 000 € / événement	Pas de Franchise
Causes dénommées :		
Dommages graves dans les locaux privés ou professionnels		30 € / personne
Vol dans les locaux privés ou professionnels		30 € / personne
Convocation en tant que témoin ou juré d'assise		30 € / personne
Convocation à un examen de rattrapage		30 € / personne
Obtention d'un emploi ou d'un stage rémunéré		30 € / personne
Licenciement économique		30 € / personne
Mutation professionnelle		100 € / personne
Suppression et modification des congés payés		100 € / personne
Dommages graves au véhicule 48h avant le départ		30 € / personne
Vol des papiers d'identité		100 € / personne
Contre-indication de vaccination		30 € / personne
Annulation d'un accompagnant (max. 4)		30 € / personne
Toutes causes justifiées		10% du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € / personne et 150 € / dossier
OPTION : ANNULATION avec motif et sans justificatif		
Annulation avec motif et sans justificatif	8 000 € / personne 40 000 € / événement	30 % de franchise avec un minimum de 100 € / personne

Pour tout sinistre **ASSURANCE** contactez **ASSURINCO**

SERVICE SINISTRE :

Du lundi au vendredi de 14h à 17h

Tél : +33(0)5.34.45.31.51

Mail : sinistre@assurinco.com